

Un éminent religieux nous écrivait il y a un an :

“Sa Sainteté le Pape Pie XI affirme que sa continuelle douleur et celle de tous les pasteurs d’âmes est de voir l’inconsidération de nos chrétiennes contribuer à la corruption des moeurs par l’immoralité des toilettes. Hélas ! la contagion est si universelle qu’on ne voit guère d’autre remède qu’en agissant sur les petits enfants eux-mêmes.

Sainte Thérèse de l’Enfant-Jésus ne pourrait-elle, sous son égide d’innocence aimable et généreuse, rallier autour d’elle une blanche phalange d’enfants, qui, résolument, se défendraient contre les modes corruptrices. Hélas ! par l’inconvenance des toilettes modernes, l’enfant perd de bonne heure la “fraîcheur de son baptême”. Par le manque de sens moral chez la mère, qui, pour suivre la mode et les pernicious courants d’idées mondaines, jette par-dessus bord modestie et pudeur, l’enfant perd la pureté du coeur avant même d’être capable de perdre son état de grâce ! La question devient doctrinale : doctrine païenne fautive et dégradante, s’opposant à la doctrine chrétienne de la modestie, gardienne de la pureté.”

Cet appel ne nous laissa pas insensibles et il nous apparut tout de suite que la “Pieuse Union des Petits Protégés de Sainte Thérèse” constituerait très opportunément cette ligue de réforme. Ce point de la modestie devait en être une des conditions primordiales, car on ne comprendrait guère qu’on appellât le patronage de la “Petite Fleur” si pure du Carmel sur des enfants élevés en marge des règles de l’Eglise sous le rapport de la convenance.

Il n’est donc pas superflu d’attirer l’attention des parents sur l’engagement formel qu’ils prennent à cet égard ; l’on ne saurait charger la responsabilité des enfants, mais ceux qui en prennent soin sont tenus, en conscience, de respecter cette prescription. Il y a tant d’illusions en cette matière qu’on nous pardonnera quelques précisions.

Il nous souvient d’avoir vu, à une procession de Fête-Dieu, un essaim de fillettes en blanc jetant des fleurs au Saint-Sacrement. Mais, faut-il l’avouer, nous éprouvâmes une véritable stupeur et une tristesse amère devant les toilettes si écourtées de ces pauvres enfants, toilettes qu’on aurait à peine tolérées, autrefois, chez une danseuse de corde, en plein cirque ! On se demande comment le sens de la pudeur chrétienne a pu s’éteindre assez chez les mères pour oser laisser leurs enfants approcher si près de Notre-Seigneur, dans un costume d’une telle insuffisance !

Le Souverain Pontife a tracé dernièrement, dans un décret publié par le Cardinal Vicaire de Rome, des directives très sévères à l’usage des établissements religieux d’instruction de la